

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article736>



# Un « geste inamical »

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 4 juillet 2013

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

Dans le langage feutré des diplomates, on qualifie ce genre d'affront de « geste inamical ». En refusant le survol du territoire français à l'avion du président bolivien Evo Morales, M. François Hollande a manqué au plus élémentaire respect dû à un chef d'État étranger démocratiquement élu. Ce réflexe, bêtement policier, met d'autant plus mal à l'aise qu'on n'imagine pas un seul instant qu'il se serait manifesté envers le représentant d'un pays membre du Conseil de sécurité des Nations unies (ou de tout autre puissance mondiale).

Le choix du président français est en outre particulièrement mal venu au moment où celui-ci prétend hausser le ton face aux États-Unis – ces derniers se permettant d'espionner leurs alliés comme de vulgaires contrebandiers. En effet, si l'avion de M. Morales a été retenu sur le Vieux Continent, c'est par ce qu'on suspectait d'y découvrir l'agent Snowden qui a révélé les écoutes illégales de Washington dans les bureaux de l'Union européenne et qui cherche un pays pouvant le préserver des foudres de M. Barack Obama.

Mais Paris préfère sans doute offenser la Bolivie plutôt que de donner un coup de pouce à celui qui mis au grand jour la duplicité des États-Unis envers ceux qu'ils affectent de qualifier d'alliés et d'amis.